

vous **équiper** pour
tout vivre



Pour vous **accompagner**
dans votre **retour à domicile**
et assurer votre **bien-être**
dans votre **logement**,
nous avons mis **la qualité de service**
au cœur de nos préoccupations.

L'exigence quotidienne de votre
« **Technicien de santé**
agrée par la Vitrine Médicale »
s'exprime au travers de **10 engagements**,
résultat des règles professionnelles et d'éthiques
du réseau, des recommandations
des bonnes pratiques
de l'Agence Nationale de la Sécurité
du Médicament et des équipements de santé
et des objectifs généraux
de la Haute Autorité de Santé.



voire **Technicien de Santé** :

www.techniciendesante.fr



Notre charte
qualité

Offrir

le **meilleur**
à nos clients

1

Garantir le respect du patient et de son environnement

Respect de la confidentialité, libre choix respecté, prestation non discriminante...

2

Assurer une reconnaissance à nos clients et partenaires

Accueil personnalisé, mise à disposition de livrets patient, programme de fidélité sur les équipements de santé ne bénéficiant pas de remboursement LPPR total ou partiel.

3

Proposer des prestations adaptées à la situation de chacun

Prestation et mise à disposition adaptées aux besoins et souhaits du patient en respectant la prescription. Fourniture d'une information claire sur le matériel médical, le prix et les conditions de prise en charge.

Veiller

à une **qualité** de services et une **securité** sanitaire

4

Qualité des contrôles et des équipements

Partenariats avec les fabricants leaders. Contrôle sur la conformité normative, suivi des matériovigilances, maintien des caractéristiques essentielles des dispositifs médicaux...

5

Qualité des maintenances

Préventives pour réduire la probabilité de défaillance et correctives après détection de panne.

6

Maîtrise des risques

Mise en œuvre de protocoles validés pour la délivrance d'un équipement de santé certifié propre, protection des collaborateurs.

7

Proximité et rapidité d'intervention

Réseau de 150 prestataires en France avec des moyens en place pour respecter les délais d'intervention.

Etre

un **partenaire** éthique et **responsable**

8

Amélioration continue

Mise en place d'indicateurs de suivi : maintenance, satisfaction clients, contrôles périodiques.

9

Personnel qualifié et formé

Formations des techniciens de santé adaptées pour la bonne maîtrise des produits livrés et des prestations assurées.

10

Transparence

Traçabilité des opérations réalisées sur les dispositifs médicaux et le signalement d'incidents ou risques d'incidents liés à l'utilisation du matériel médical (matériovigilance).



Plus d'informations sur :
www.techniciendesante.fr